

(les circonstances de ce fait furent constatées par de nombreux témoins et attestées par eux, sous la foi du serment : elles furent consignées dans un procès-verbal juridique : elles furent, en outre, nous apprend Jean Barberi, publiées du haut de la chaire, en présence de plus de douze mille personnes) ;

4° Celle d'André, fils de Laurent Brok ;

5° Celle de la fille de Nicolas de Pethen ;

6° Celle du fils de Jean de Borpgh (sa mère était la comtesse Elisabeth ; il s'était tue en tombant dans une fosse et il ressuscita, après qu'on eut, pour lui, invoqué le Saint) ;

7° Celle de la fille de Barnabé Hozzunbock ;

8° et 9° Celle enfin de deux enfants morts-nés, fils, l'un, d'Antoine Crochio, l'autre, de Juvenal-Angelin de Capistran.

Quant aux maladies et aux maux de toute espèce guéris par le Saint, après sa mort, la liste que nous en fournissent les contemporains est tellement étendue, que nous ne saurions même essayer d'en donner ici une analyse quelconque.

Nous nous contenterons de renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient en avoir une idée à Christophe de Varèse, à Nicolas de Fara, et aux documents reproduits par les *Acta sanctorum*.

Cependant les Turcs qui, dès 1521, s'étaient emparés de Belgrade et avaient envahi l'Esclavonie, se rendirent maîtres, en 1526, de la citadelle de Villack. Le couvent des Franciscains fut ruiné ; les reliques de notre Saint disparurent, et l'on ignora, dès lors, ce qu'elles étaient devenues. On était toutefois persuadé qu'elles n'avaient pas été détruites. Aussi, au commencement du XVII^e siècle, les Franciscains, par l'entremise du gouvernement autrichien, sollicitaient du grand Vizir et du Mufti de Constantinople la permission de rechercher le corps de Capistran ;

